

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 4 juillet 2011

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 7)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 7)
<i>Appel</i> nominal	(p. 7)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 16 mai 2011	(p. 7)
<b>N° B-2011-2414</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Lounès Matoub et appartenant à Aralis -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2415</b> <i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Dugay Trouin et appartenant à l'association syndicale Les régates du pont d'herbens -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2416</b> <i>Saint Romain au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin de l'Eperon et appartenant à M. Matera Marcel -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2417</b> <i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 16, rue des Tourrais et appartenant à M. Devidal Jean-Pierre et Mme Devidal Henriette -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2418</b> <i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 12, rue des Tourrais et appartenant aux conjoints Gabrié -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2419</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située à l'angle des rues Rémy Cachet et Jean Corona et appartenant à la société Samson -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2420</b> <i>Tassin la Demi Lune - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 9, rue François Mermet et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC) -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2421</b> <i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et rue de la Gatolière et appartenant à l'Association syndicale des copropriétaires du lotissement la Vignolière - Abrogation de la décision n° B-2010-1913 du Bureau du 15 novembre 2010 -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2422</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 3, rue Francine Fromont et appartenant à la SCI Jeroki -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2423</b> <i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 10, rue des Tourrais et appartenant à M. Marc Tabey -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2424</b> <i>Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 20, chemin du Gareizin et appartenant aux époux Tropibani -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2425</b> <i>Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Guillaume Apollinaire et appartenant à l'association syndicale du lotissement Les Balmes - 5° tranche -</i>	(p. 7)

<b>N° B-2011-2426</b>	<i>Craponne - Acquisition de parcelles de terrain à LIDL et appartenant jusqu'à la levée d'option du crédit bail à la société Finamur pour la réalisation d'un mail piéton reliant la rue Centrale à la rue de Verdun - Approbation d'un protocole d'accord préalable -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2427</b>	<i>Vernaison - Acquisition d'une maison d'habitation sur son terrain situé 199, rue du Pont et appartenant à la commune -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2428</b>	<i>Lyon 7° - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de Surville et appartenant à GDF Suez -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2429</b>	<i>Lyon 3° - Acquisition du lot n° 202 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102 bis, rue Maurice Flandin et appartenant aux conjoints Bottemer -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2430</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 111-113, rue Alexis Perroncel et appartenant à la SCI Lyon Villeurbanne Villa Duc -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2431</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'un terrain situé 156, avenue Roger Salengro et appartenant à la société Invest Team Pro -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2432</b>	<i>Genay - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées rue de la Roue lieu-dit Les Mignotières et appartenant à Mme Françoise Bourgey -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2433</b>	<i>Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 2, rue du Progrès, à l'angle de la rue du 4 août 1789 et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 2, rue du Progrès -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2434</b>	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Honoré de Balzac et appartenant aux conjoints Lethier -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2435</b>	<i>Bron - Acquisition d'un immeuble situé 109, avenue Franklin Roosevelt et appartenant aux conjoints Callet - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2436</b>	<i>Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rue de Gerland, passage Faugier et impasse de l'Asphalte et appartenant à la SNC 15, rue de Gerland -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2437</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 483 et 633 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment B de la copropriété Terrailon située 6, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Yahyaoui -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2438</b>	<i>Feyzin - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rue du Docteur Long et appartenant aux conjoints Pichot -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2439</b>	<i>Bron - Acquisition du lot n° 87 correspondant à un garage de la copropriété Terrailon située 3, rue Guynemer et appartenant à M. et Mme Rousseau -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2440</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Georges Chevalier et appartenant à la commune -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2441</b>	<i>Saint Priest - ZAC du Triangle - Acquisition d'une cave correspondant au lot n° 327 située dans le bâtiment B au 13, rue Juliette Récamier et appartenant aux conjoints Chemain et Vernay -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2442</b>	<i>Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux conjoints Thierry -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2443</b>	<i>Sainte Foy lès Lyon - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Fontanières, à l'angle de la rue du Grand Roule et appartenant à la SCI Les Manoirs de Fontanières ou toute autre société qui lui sera substituée -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2444</b>	<i>Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, rue des Tourrais et appartenant aux conjoints Gauché -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2445</b>	<i>Bron - Acquisition des lots n° 486 et 636 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment B de la copropriété Terrailon située 6, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Mebarki -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2446</b>	<i>Lyon 5° - Acquisition d'une parcelle de terrain située 26, rue des Noyers et appartenant à Mme Marie Monjol-Delphine -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2447</b>	<i>Lyon 7° - Acquisition d'un terrain issu des parcelles cadastrées BC 187 et BC 188, situé au 319, avenue Jean Jaurès et appartenant au SYTRAL -</i>	(p. 8)

<b>N° B-2011-2448</b>	<i>Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située 34, rue de l'Agriculture et appartenant à M. Pierre Durand -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2449</b>	<i>Craponne - Cession, à la société HMF Rhône-Alpes, d'une parcelle de terrain située rue Centrale - Approbation d'un protocole d'accord -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2450</b>	<i>Oullins - Cession, à l'Etat, à titre gratuit, de diverses parcelles situées avenue des Saules -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2451</b>	<i>Vaulx en Velin - Cession, à la société Alta Carré de Soie, d'un volume au droit de la parcelle communautaire cadastrée BN numéro 133 et située 38, avenue de Bölhén -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2452</b>	<i>Bron - Cession, à M. et Mme Mebarki des lots n° 874 et 938 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terraillon située 19, rue Guynemer -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2453</b>	<i>Collonges au Mont d'Or - Revente, à la commune, d'une parcelle de terrain située quai de la Jonchère, lieu-dit le Port -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2454</b>	<i>Saint Priest - Cession, à la société Gattefossé Holding d'un terrain nu situé rue Paul Rieupeyroux et allée des Bouvreuils, issu des parcelles cadastrées sous les numéros 88, 91, 92 et 93 de la section AX - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2455</b>	<i>Vaulx en Velin - Cession, à la SCI Jeroki, d'une parcelle de terrain située entre les rues Pierre Mendès France et Francine Fromont -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2456</b>	<i>Neuville sur Saône - Genay - Cession, à la société Coatex, de la parcelle cadastrée AM 737 sur la commune de Genay, des parcelles cadastrées AD 53, AD 54, AD 66, AD 67, AD 68, AD 75, AD 83, AD 234, AD 247 et AD 248 en totalité et des parcelles cadastrées AD 55, AD 64, AD 84, AD 94, AD 95, AD 96, AD 98, AD 233 et AD 235 en partie pour chacune d'entre elles, sur la commune de Neuville sur Saône, pour une superficie d'environ 4,6 hectares, sur le secteur en Champagne -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2457</b>	<i>Saint Cyr au Mont d'Or - Autorisation donnée à la société Dynacité de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située rue Pierre Termier -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2458</b>	<i>Lyon 9° - Autorisation donnée à la SERL de déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur les parcelles communautaires situées rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de la section AL -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2459</b>	<i>Saint Fons - Autorisation donnée à la compagnie immobilière Sarraïl SAS de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tènements communautaires situés rue Louis Girardet, cadastrés sous les numéros 73, 75 et 76 de la section AM -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2460</b>	<i>Lyon 7° - Autorisation donnée à la société I-novativ de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur le tènement communautaire situé 39, rue Sébastien Gryphe à Lyon 7°, cadastré sous le numéro 108 de la section AM -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2461</b>	<i>Rillieux la Pape - Autorisation donnée à la société Capitol de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 555, chemin du Bois et cadastré sous le numéro 598 de la section AC -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2462</b>	<i>Bron - Autorisation donnée à l'association Foncière logement de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située 60, rue Jean Jaurès, à l'angle de la rue d'Annonay et cadastrée sous le numéro 1011 de la section E -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2463</b>	<i>Lyon 7° - Lyon 8° - Oullins - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2464</b>	<i>Pierre Bénite - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2465</b>	<i>Feyzin - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située placette des Razes, à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue des Razes - Autorisation de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2466</b>	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Rémy Cachet -</i>	(p. 11)

<b>N° B-2011-2467</b>	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession à la Société habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes d'une partie du domaine public communautaire située avenue d'Orcha -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2468</b>	<i>Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Beauséjour -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2469</b>	<i>Vaulx en Velin - Déclassement et cession à la commune de Vaulx en Velin d'une partie du domaine public communautaire située avenue d'Orcha -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2470</b>	<i>Lyon 8° - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située entre la place Julie Daubié et la parcelle cadastrée AN 111 -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2471</b>	<i>Villeurbanne - Institution d'une servitude d'ancrage sur les passerelles de l'avenue Roberto Rossellini -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2472</b>	<i>Caluire et Cuire - Institution d'une servitude d'ancrage sur le pont-route Poincaré et le pont-route de la Montée des Soldats -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2473</b>	<i>Genay - Résiliation anticipée d'un bail rural sur une parcelle de terrain agricole - Indemnisation de M. Francis Leclerc, exploitant agricole - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2474</b>	<i>Genay - Résiliation anticipée d'un bail rural sur 3 parcelles de terrain agricole - Indemnisation de M. Christian Faurite, exploitant agricole - Approbation d'une convention -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2475</b>	<i>Vénissieux - Bail à construction de l'association Emmaüs de 2 parcelles situées rue Marcel Pagnol et avenue Berliet - Réduction de l'assiette du bail -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2476</b>	<i>Vaulx en Velin - Résiliation d'un bail à construction et indemnisation de la SCI Jacquard pour les constructions édifiées sur le tènement situé 10-12, avenue Roger Salengro - Abrogation de la décision n° B-2011-2162 du 14 mars 2011 -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2477</b>	<i>Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société DTP Terrassement -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2478</b>	<i>Utilisation de fourreaux existants et de supports d'éclairage public pour la mise en oeuvre d'équipements de gestion du trafic (CRITER) - Convention-cadre avec le Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la Région lyonnaise (SIGERLY) -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2479</b>	<i>Boulevard périphérique nord de Lyon - Section de l'autoroute A 432 - Système Coraly - Convention du 11 août 2008 - Approbation du budget prévisionnel pour 2011 - Autorisation de signer un avenant n° 2 -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2480</b>	<i>Attribution d'une subvention en nature à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - Soutien au développement du bureau OMS de Lyon - Approbation d'une convention de partenariat 2011-2013 -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2481</b>	<i>Corbas - Feyzin - Vénissieux - Projet nature du plateau des Grandes Terres - Convention de partenariat triennal avec le syndicat intercommunal du plateau des Grandes Terres - Période 2011-2013 - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2011 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2482</b>	<i>Rillieux la Pape - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Gestion du milieu naturel des îles de Crépieux-Charmy dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope - Convention 2011 d'actions et de financement avec le conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN) et Véolia - Attribution d'une subvention au CREN pour l'année 2011 -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2483</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2484</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2485</b>	<i>Réaménagement de l'emprunt souscrit par Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2486</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2487</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à Cité Nouvelle auprès du Crédit foncier de France -</i>	(p. 15)

<b>N° B-2011-2488</b>	<i>Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2489</b>	<i>Oullins - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'actions 2011 - Participation financière -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2490</b>	<i>Meyzieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'actions 2011 - Participation financière -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2491</b>	<i>Bron - Quartier du Terrailon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2492</b>	<i>Saint Priest - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'actions 2011 - Participation financière -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2493</b>	<i>Charly - Irigny - Vernaison - Requalification du chemin des Flaches et de la route de Buye - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2494</b>	<i>Lyon 4° - Résorption de l'habitat insalubre - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation dite loi Vivien -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2495</b>	<i>Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Autorisation de signer le marché de prestations pour une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé en phase réalisation à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2496</b>	<i>Décines Charpieu - Requalification de la place Salengro - Marché de travaux de revêtement de sol en pierres naturelles calcaires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2497</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Réaménagement de la place du Bourg - Marché n° 1 : voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2498</b>	<i>Meyzieu - Requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2499</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Réaménagement de la place du Bourg - Marché n° 2 : bétons architecturés - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2500</b>	<i>Lyon 3° - Coordination urbaine générale des travaux et chantiers sur le périmètre du projet urbain Part-Dieu - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2501</b>	<i>Formation professionnelle de conducteurs de véhicules poids-lourds de la Communauté urbaine de Lyon (FIMO, FCO et Passerelle) - Autorisation de signer le marché à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2502</b>	<i>Villeurbanne - Réaménagement du cours Emile Zola - Attribution et autorisation de signature du marché de maîtrise d'œuvre, à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2503</b>	<i>Corbas - ZAC Pôle alimentaire - Travaux primaires - Aménagements paysagers dans le cadre d'un mandat - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises Laquet/RJS -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2504</b>	<i>Prestations de conseil et d'expertise en matière de sécurité des ouvrages hydrauliques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 14)
<b>N° B-2011-2505</b>	<i>Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n° 6 : ligne aérienne de contact - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises Cegelec Centre-Est/Carrion TP -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2506</b>	<i>Réalisation de prestations de support des logiciels Oracle - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise ORACLE -</i>	(p. 17)

<b>N° B-2011-2507</b>	<i>Vaulx en Velin - ZAC Hôtel de ville - Aménagement des espaces publics et des réseaux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre -</i>	(p. 16)
<b>N° B-2011-2508</b>	<i>Vaulx en Velin - Quartier Vernay Verchères - Aménagement et requalification des espaces extérieurs - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2509</b>	<i>Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb ainsi que MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière, Jean-Yves Sécheresse, Bernard Rivalta, Mme la Conseillère Madeleine Yéréman et M. le conseiller Denis Bousson pour une mission à Erevan (Arménie) -</i>	(p. 17)
<b>N° B-2011-2510</b>	<i>Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Attribution d'une subvention à l'Association Rhône Loire de Développement de l'Agriculture Biologique - Lancement d'une étude de définition d'un plan de sauvegarde de l'odécisme criard -</i>	(p. 15)
<b>N° B-2011-2511</b>	<i>Décines Charpieu - Déplacement des bassins de ruissellement agricole du Montout - Indemnisation suite à éviction agricole de la parcelle cadastrée BO 32 d'une surface de 19 516 mètres carrés située rue Voltaire -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2512</b>	<i>Solaize - Autorisation donnée à la commune de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Chantabeau et cadastré sous le numéro 105 de la section AS -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2513</b>	<i>Marchés attribués à la société Signature - Travaux de marquage pour la signalisation au sol - Lot n° 3 - Fourniture et pose de matériel de signalisation de direction pour l'évolution, la maintenance et l'extension de jalonnement - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Signature (ex-Grands Travaux Urbains) -</i>	(p. 12)
<b>N° B-2011-2514</b>	<i>Fourniture de produits de marquage et de signalisation au sol - Lot n° 1 : fourniture de peinture routière - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la Société d'application routières (SAR) -</i>	(p. 12)

---

---

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

Le lundi 4 juillet 2011 à 10 heures 30, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le 27 juin 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner madame Dounia Besson pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Madame Dounia Besson vous avez la parole.

*(Madame Dounia Besson est désignée et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Darne J., Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi.

**Absents excusés** : MM. Bret, Reppelin (pouvoir à M. Bouju), Buna (pouvoir à M. Charles), Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin, Philip (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Pédrini (pouvoir à M. Darne J.), MM. Arrue, Barge, Mmes Dognin-Sauze (pouvoir à M. Bernard R.), Gelas, Peytavin, M. Sangalli.

**Absents non excusés** : MM. Sécheresse, Vesco, Julien-Laferrrière, David G., Lebuhotel.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

---

### Adoption du procès-verbal du Bureau du 16 mai 2011

**M. LE PRESIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du Bureau du 16 mai 2011. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

*(Le procès-verbal est adopté à l'unanimité).*

**N° B-2011-2414** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Lounès Matoub et appartenant à Aralis - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2415** - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Dugay Trouin et appartenant à l'association syndicale Les régates du pont d'herbens - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2416** - Saint Romain au Mont d'Or - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située chemin de l'Eperon et appartenant à M. Matera Marcel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2417** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 16, rue des Tourrais et appartenant à

M. Devidal Jean-Pierre et Mme Devidal Henriette - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2418** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 12, rue des Tourrais et appartenant aux conjoints Gabrié - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2419** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située à l'angle des rues Rémy Cachet et Jean Corona et appartenant à la société Samson - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2420** - Tassin la Demi Lune - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 9, rue François Mermet et appartenant à la Société lyonnaise pour la construction (SLC) - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2421** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et rue de la Gatolière et appartenant à l'Association syndicale des copropriétaires du lotissement la Vignolière - Abrogation de la décision n° B-2010-1913 du Bureau du 15 novembre 2010 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2422** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 3, rue Francine Fromont et appartenant à la SCI Jeroki - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2423** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 10, rue des Tourrais et appartenant à M. Marc Tabey - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2424** - Francheville - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 20, chemin du Gareizin et appartenant aux époux Tropibani - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2425** - Meyzieu - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située rue Guillaume Apollinaire et appartenant à l'association syndicale du lotissement Les Balmes - 5° tranche - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2426** - Craponne - Acquisition de parcelles de terrain à LIDL et appartenant jusqu'à la levée d'option du crédit bail à la société Finamur pour la réalisation d'un mail piéton reliant la rue Centrale à la rue de Verdun - Approbation d'un protocole d'accord préalable - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2427** - Vernaison - Acquisition d'une maison d'habitation sur son terrain situé 199, rue du Pont et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2428** - Lyon 7° - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue de Surville et appartenant à GDF Suez - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2429** - Lyon 3° - Acquisition du lot n° 202 dépendant de l'immeuble en copropriété situé 102 bis, rue Maurice Flandin et appartenant aux conjoints Bottemer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2430** - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 111-113, rue Alexis Perroncel et appartenant à la SCI Lyon Villeurbanne Villa Duc - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2431** - Vaulx en Velin - Acquisition d'un terrain situé 156, avenue Roger Salengro et appartenant à la société Invest Team Pro - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2432** - Genay - Acquisition de 3 parcelles de terrain situées rue de la Roue lieu-dit Les Mignotières et appartenant à Mme Françoise Bourgey - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2433** - Villeurbanne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 2, rue du Progrès, à l'angle de la rue du 4 août 1789 et appartenant au syndicat des copropriétaires de l'immeuble situé 2, rue du Progrès - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2434** - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Honoré de Balzac et appartenant aux conjoints Lethier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2435** - Bron - Acquisition d'un immeuble situé 109, avenue Franklin Roosevelt et appartenant aux conjoints Callet - Autorisation de déposer une demande de permis de démolir - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2436** - Lyon 7° - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rue de Gerland, passage Faugier et impasse de l'Asphalte et appartenant à la SNC 15, rue de Gerland - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2437** - Bron - Acquisition des lots n° 483 et 633 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment B de la copropriété Terraillon située 6, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Yahyaoui - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2438** - Feyzin - Acquisition de 2 parcelles de terrain nu situées rue du Docteur Long et appartenant aux conjoints Pichot - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2439** - Bron - Acquisition du lot n° 87 correspondant à un garage de la copropriété Terraillon située 3, rue Guynemer

et appartenant à M. et Mme Rousseau - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2440** - Vaulx en Velin - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Georges Chevalier et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2441** - Saint Priest - ZAC du Triangle - Acquisition d'une cave correspondant au lot n° 327 située dans le bâtiment B au 13, rue Juliette Récamier et appartenant aux conjoints Chemain et Vernay - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2442** - Feyzin - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située rue du Docteur Long et appartenant aux conjoints Thierry - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2443** - Sainte Foy lès Lyon - Acquisition d'une parcelle de terrain nu située chemin de Fontanières, à l'angle de la rue du Grand Roule et appartenant à la SCI Les Manoirs de Fontanières ou toute autre société qui lui sera substituée - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2444** - Craponne - Acquisition d'une parcelle de terrain située 14, rue des Tourrais et appartenant aux conjoints Gauché - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2445** - Bron - Acquisition des lots n° 486 et 636 correspondant à un appartement et une cave dépendant du bâtiment B de la copropriété Terraillon située 6, rue Hélène Boucher et appartenant à M. et Mme Mebarki - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2446** - Lyon 5° - Acquisition d'une parcelle de terrain située 26, rue des Noyers et appartenant à Mme Marie Monjol-Delphine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2447** - Lyon 7° - Acquisition d'un terrain issu des parcelles cadastrées BC 187 et BC 188, situé au 319, avenue Jean Jaurès et appartenant au SYTRAL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2448** - Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située 34, rue de l'Agriculture et appartenant à M. Pierre Durand - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2449** - Craponne - Cession, à la société HMF Rhône-Alpes, d'une parcelle de terrain située rue Centrale - Approbation d'un protocole d'accord - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2450** - Oullins - Cession, à l'Etat, à titre gratuit, de diverses parcelles situées avenue des Saules - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2451** - Vaulx en Velin - Cession, à la société Alta Carré de Soie, d'un volume au droit de la parcelle communautaire



cadastrée BN numéro 133 et située 38, avenue de Böhlen - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2452** - Bron - Cession, à M. et Mme Mebarki des lots n° 874 et 938 dépendant du bâtiment D de la copropriété Terrailon située 19, rue Guynemer - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2453** - Collonges au Mont d'Or - Revente, à la commune, d'une parcelle de terrain située quai de la Jonchère, lieu-dit le Port - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2454** - Saint Priest - Cession, à la société Gattefossé Holding d'un terrain nu situé rue Paul Rieupeyroux et allée des Bouvreuils, issu des parcelles cadastrées sous les numéros 88, 91, 92 et 93 de la section AX - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2455** - Vaulx en Velin - Cession, à la SCI Jeroki, d'une parcelle de terrain située entre les rues Pierre Mendès France et Francine Fromont - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2456** - Neuville sur Saône - Genay - Cession, à la société Coatex, de la parcelle cadastrée AM 737 sur la commune de Genay, des parcelles cadastrées AD 53, AD 54, AD 66, AD 67, AD 68, AD 75, AD 83, AD 234, AD 247 et AD 248 en totalité et des parcelles cadastrées AD 55, AD 64, AD 84, AD 94, AD 95, AD 96, AD 98, AD 233 et AD 235 en partie pour chacune d'entre elles, sur la commune de Neuville sur Saône, pour une superficie d'environ 4,6 hectares, sur le secteur en Champagne - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2473** - Genay - Résiliation anticipée d'un bail rural sur une parcelle de terrain agricole - Indemnisation de M. Francis Leclerc, exploitant agricole - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2474** - Genay - Résiliation anticipée d'un bail rural sur 3 parcelles de terrain agricole - Indemnisation de M. Christian Faurite, exploitant agricole - Approbation d'une convention - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2475** - Vénissieux - Bail à construction de l'association Emmaüs de 2 parcelles situées rue Marcel Pagnol et avenue Berliet - Réduction de l'assiette du bail - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2476** - Vaulx en Velin - Résiliation d'un bail à construction et indemnisation de la SCI Jacquard pour les constructions édifiées sur le tènement situé 10-12, avenue Roger Salengro - Abrogation de la décision n° B-2011-2162 du 14 mars 2011 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2493** - Charly - Irigny - Vernaison - Requalification du chemin des Flaches et de la route de Buye - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation (DUP) - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

**N° B-2011-2494** - Lyon 4° - Résorption de l'habitat insalubre - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique (DUP) et d'expropriation dite loi Vivien - Délégation générale au développement économique et international - Direction des ressources et de la performance -

**N° B-2011-2511** - Décines Charpieu - Déplacement des bassins de ruissellement agricole du Montout - Indemnisation suite à éviction agricole de la parcelle cadastrée BO 32 d'une surface de 19 516 mètres carrés située rue Voltaire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2414 à B-2011-2456, B-2011-2473 à B-2011-2476, B-2011-2493, B-2011-2494 et B-2011-2511. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur** : Oui, merci monsieur le Président. Donc, les dossiers d'acquisitions n° B-2011-2014, B-2011-2415, B-2011-2443, B-2011-2416, B-2011-2417, B-2011-2418, B-2011-2419, B-2011-2420, B-2011-2421, B-2011-2422, B-2011-2423, B-2011-2424 et B-2011-2425 concernent diverses acquisitions foncières à titre gratuit pour une surface de 7 146 mètres carrés et nécessaires à des aménagements de voirie de proximité.

Les dossiers n° B-2011-2427, B-2011-2430, B-2011-2431, B-2011-2432, B-2011-2433, B-2011-2434, B-2011-2438, B-2011-2440, B-2011-2436, B-2011-2442, B-2011-2444, B-2011-2446 et B-2011-2448 concernent aussi l'acquisition de divers fonciers, d'une maison, d'un terrain avec un immeuble pour une surface de 8 951 mètres carrés. Ces acquisitions se feront moyennant un coût de 694 841 €.

Le dossier n° B-2011-2435 concerne Bron, dans le cadre de l'élargissement de la rue Franklin Roosevelt. Il s'agit de l'acquisition d'une villa, plus un garage, édifiée sur un terrain de 487 mètres carrés. Le coût de cette acquisition sera de 460 000 €.

Les dossiers n° B-2011-2437, B-2011-2439 et B-2011-2445 s'inscrivent dans le cadre de l'Opération de renouvellement urbain (ORU) de Bron. Il s'agit de l'acquisition de 2 logements, 2 caves, un garage et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 160 000 €.

Le dossier n° B-2011-2429 à Lyon 3° est relatif à l'emplacement réservé n° 17 pour l'aménagement de l'esplanade du Dauphiné. Il s'agit de l'acquisition d'un logement, d'une cave et les parties communes s'y rattachant pour un montant de 130 000 €.

Le dossier n° B-2011-2426 à Craonne concerne l'acquisition auprès de LIDL dans le cadre de l'emplacement réservé n° 45, d'une galerie marchande, pour pouvoir réaliser un mail piétonnier. Cette acquisition se fera au prix de 1 022 580 €.

Le dossier n° B-2011-2441 à Saint Priest s'inscrit dans le cadre de l'aménagement de la ZAC du Triangle. Il s'agit de l'acquisition d'une cave pour un montant de 960 €.

Le dossier n° B-2011-2476 à Vaulx en Velin est relatif à l'acquisition auprès de la SCI Jacquard, dans le cadre de l'aménagement du Carré de Soie, des bâtiments industriels sur un terrain de 7 594 mètres carrés pour un montant de 2 150 000 € et aussi l'abrogation de la décision n° B-2011-2162 du 14 mars 2011.

Le dossier n° B-2011-2447 à Lyon 7° concerne l'acquisition dans le cadre du développement économique et de l'installation d'AcCInov, d'un terrain de 1 555 mètres carrés pour un montant de 602 952 €.

Le dossier n° B-2011-2428 à Lyon 7° est relatif à l'acquisition des derniers terrains à GDF Suez pour l'installation de services communautaires. Elle se fera au prix de 823 443,91 € TTC.

Dans le cadre de revente, le dossier n° B-2011-2450 à Oullins concerne une cession à l'Etat, pour régulariser un foncier qui servi à la régularisation du demi-échangeur de l'accès à l'autoroute A 7, d'un terrain de 2 606 mètres carrés. Cette régularisation se fera à titre gratuit.

A Collonges au Mont d'Or, le dossier n° B-2011-2453 est relatif à la revente, suite à la préemption, à la commune d'un terrain de 1 700 mètres carrés pour un montant de 85 000 €, nécessaire à l'aménagement d'un parc de stationnement.

Le dossier n° B-2011-2454 à Saint Priest porte sur la cession d'un terrain de 16 604 mètres carrés pour le développement de la société Gattefossé Holding, pour un montant de 1 100 116,87 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2456 à Neuville sur Saône s'inscrit dans le cadre de la réorganisation du site de la société Coatex, filiale d'Arkéma. Il concerne la cession d'un terrain de 46 000 mètres carrés pour un montant de 1 840 000 € HT.

Le dossier n° B-2011-2455 à Vaulx en Velin concerne, dans le cadre d'un remembrement foncier, un échange de terrain avec la société SCI Jeroki sur un emplacement réservé n° 66, à titre gratuit.

Le dossier n° B-2011-2451 à Vaulx en Velin est relatif à la cession à la société Alta Carré de Soie, d'une propriété en volume, nécessaire à la réalisation d'une passerelle.

Le dossier n° B-2011-2452 à Bron s'inscrit dans le cadre de relogement à la suite des acquisitions de l'ORU de Bron. Il convient de céder un appartement à la famille Mebarki pour un montant de 27 000 €.

Ensuite, les divers dossiers n° B-2011-2473 et B-2011-2474 à Genay concernent le versement d'une indemnisation à 2 agriculteurs pour un montant de 5 809,62 € nécessaire à la réalisation de bassins de rétention.

Le dossier n° B-2011-2511 à Décines Charpieu s'inscrit dans le cadre du développement du site du Montout. Il s'agit d'indemniser l'agriculteur, conformément au barème de la Chambre d'agriculture, pour le déplacement de bassins de ruissellement. Cette indemnisation s'élève à 97 580 €.

Le dossier n° B-2011-2449 à Craponne est relatif à la signature d'un protocole de cession, en attendant le prochain compromis de vente à la société HMF, d'un terrain de 746 mètres carrés qui permettra la réalisation de 18 logements sociaux.

Le dossier n° B-2011-2475 à Vénissieux concerne la société Emmaüs. Il s'agit de modifier l'assiette du terrain sur lequel il y a un bail à construction. Les modalités financières du bail ne sont pas changées. La surface du terrain diminuera de 3 000 mètres carrés.

Le dossier n° B-2011-2493 est relatif à Charly, Irigny et Vernaison dans le cadre de voiries. Il s'agit d'engager la DUP pour la requalification du chemin des Flaches et de la route de Buye.

Le dernier dossier n° B-2011-2494 concerne la politique de l'habitat et notamment la résorption de l'habitat insalubre. Il s'agit d'engager une déclaration d'utilité publique (DUP) dans le cadre de la loi Vivien pour acquérir ce bâtiment insalubre.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces dossiers.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

---

**N° B-2011-2457** - Saint Cyr au Mont d'Or - Autorisation donnée à la société Dynacité de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située rue Pierre Termier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2458** - Lyon 9° - Autorisation donnée à la SERL de déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager portant sur les parcelles communautaires situées rue Joannès Carret et cadastrées sous les numéros 14, 15, 16, 17, 18 et 19 de la section AL - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2459** - Saint Fons - Autorisation donnée à la compagnie immobilière Sarraïl SAS de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur les tènements communautaires situés rue Louis Girardet, cadastrés sous les numéros 73, 75 et 76 de la section AM - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2460** - Lyon 7° - Autorisation donnée à la société I-novativ de déposer des demandes de permis de démolir et de construire sur le tènement communautaire situé 39, rue Sébastien Gryphe à Lyon 7°, cadastré sous le numéro 108 de la section AM - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2461** - Rillieux la Pape - Autorisation donnée à la société Capitol de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 555, chemin du Bois et cadastré sous le numéro 598 de la section AC - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2462** - Bron - Autorisation donnée à l'association Foncière logement de déposer une demande de permis de construire portant sur la parcelle communautaire située 60, rue Jean Jaurès, à l'angle de la rue d'Annonay et cadastrée sous le numéro 1011 de la section E - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2463** - Lyon 7° - Lyon 8° - Oullins - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2512** - Solaize - Autorisation donnée à la commune de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé rue Chantabeau et cadastré sous le numéro 105 de la section AS - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2457 à B-2011-2463 et B-2011-2512. Monsieur Blein, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2457 vise à autoriser la société Dynacité à déposer une demande de permis de construire sur un bien communautaire rue Pierre Termier.

Le dossier n° B-2011-2458 concerne une demande similaire pour la SERL, pour déposer des demandes de permis de construire, de démolir et d'aménager sur un bien communautaire situé rue Joannès Carret.

Le dossier n° B-2011-2459 vise à autoriser la compagnie immobilière Sarrail SAS à déposer des demandes de permis de construire et démolir portant sur les tènements communautaires situés rue Louis Girardet à Saint Fons, en vue de l'élargissement d'un programme de logements.

Le dossier n° B-2011-2460 vise à autoriser la société I-novativ à déposer des demandes de permis de démolir et de construire portant sur un tènement communautaire situé 39, rue Sébastien Gryphe dans le 7° arrondissement.

Le dossier n° B-2011-2461 concerne la société Capitol pour une demande de permis de construire portant sur un tènement communautaire situé 555, chemin du Bois à Rillieux la Pape.

Le dossier n° B-2011-2462 vise à autoriser l'association Foncière logement à déposer une demande de permis de construire sur la parcelle située 60, rue Jean Jaurès à Bron.

Le dossier n° B-2011-2463 concerne des demandes de permis de démolir :

- 85 à 93, rue Surville, 11, rue Jangot et 52, rue Montesquieu à Lyon 7°,

- 68, avenue Jean Jaurès à Oullins,

- 12, 20 et 20 bis, rue Henri Barbusse à Lyon 7° pour des maisons d'habitations.

Enfin, le dossier n° B-2011-2512 permet d'autoriser la commune de Solaize à déposer une demande de permis de construire, portant sur l'emprise cadastrée sous le numéro 105 de la section AS situé rue Chantabeau à Solaize, en vue de la création d'une halle sportive.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2458 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

**N° B-2011-2464** - Pierre Bénite - Autorisation de déposer une demande de déclaration préalable - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2465** - Feyzin - Déclassement d'une partie du domaine public communautaire située placette des Razes, à l'angle de la rue du 8 mai 1945 et de la rue des Razes - Autorisation de déposer une demande de permis de construire - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2466** - Vaulx en Velin - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située rue Rémy Cachet - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2467** - Vaulx en Velin - Déclassement et cession à la Société habitations modernes et familiales en Rhône-Alpes d'une partie du domaine public communautaire située avenue d'Orcha - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2468** - Saint Priest - Acquisition, à titre gratuit, et classement dans le domaine public de voirie communautaire de la rue Beauséjour - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2469** - Vaulx en Velin - Déclassement et cession à la commune de Vaulx en Velin d'une partie du domaine public communautaire située avenue d'Orcha - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2470** - Lyon 8° - Déclassement et cession d'une partie du domaine public communautaire située entre la place Julie Daubié et la parcelle cadastrée AN 111 - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2471** - Villeurbanne - Institution d'une servitude d'ancrage sur les passerelles de l'avenue Roberto Rossellini - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2472** - Caluire et Cuire - Institution d'une servitude d'ancrage sur le pont-route Poincaré et le pont-route de la Montée des Soldats - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2478** - Utilisation de fourreaux existants et de supports d'éclairage public pour la mise en oeuvre d'équipements de gestion du trafic (CRITER) - Convention-cadre avec le Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la Région lyonnaise (SIGERLY) - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2496** - Décines Charpieu - Requalification de la place Salengro - Marché de travaux de revêtement de sol en pierres naturelles calcaires - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2497** - Tassin la Demi Lune - Réaménagement de la place du Bourg - Marché n° 1 : voirie réseaux divers (VRD) - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2498** - Meyzieu - Requalification de l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny - Travaux de voirie - Autorisation de signer un marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2499** - Tassin la Demi Lune - Réaménagement de la place du Bourg - Marché n° 2 : bétons architecturés - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2502** - Villeurbanne - Réaménagement du cours Emile Zola - Attribution et autorisation de signature du marché de maîtrise d'oeuvre, à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2513** - Marchés attribués à la société Signature - Travaux de marquage pour la signalisation au sol - Lot n° 3 - Fourniture et pose de matériel de signalisation de direction pour l'évolution, la maintenance et l'extension de jalonnement - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la société Signature (ex-Grands Travaux Urbains) - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2514** - Fourniture de produits de marquage et de signalisation au sol - Lot n° 1 : fourniture de peinture routière - Autorisation de signer l'avenant de transfert du marché à la Société d'applications routières (SAR) - Direction de la voirie

**M. LE PRÉSIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2464 à B-2011-2472, B-2011-2478, B-2011-2496 à B-2011-2499, B-2011-2502, B-2011-2513 et B-2011-2514. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, le premier dossier n° B-2011-2464 concerne la commune de Pierre Bénite pour une autorisation de déposer une demande de déclaration préalable. En effet, dans le cadre des travaux, il est prévu d'élargir la rue Paul Bert en aménageant un terrain cédé par la commune. Ces travaux permettront la réalisation de 7 places de stationnement. Ces travaux nécessitant la reconstitution d'un mur de clôture, il convient de déposer une demande de déclaration préalable afin de réaliser ces travaux. Le Président devant expressément être autorisé à déposer cette déclaration.

Le dossier suivant n° B-2011-2465 concerne la commune de Feyzin. Nous allons avoir plusieurs dossiers concernant les classements et cessions.

Pour Feyzin, en vue du déplacement de l'école Georges Brassens dans le quartier des Razes, monsieur le Maire de Feyzin a sollicité la Communauté urbaine de Lyon, afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire. Cette cession, il convient de la déclasser au profit de la commune de Feyzin ; l'emprise concernée est de 225 mètres carrés environ.

L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. L'enquête technique a fait apparaître la présence de différents réseaux. Leur dévoiement sera à la charge exclusive de la commune de Feyzin. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte, il n'y a pas besoin d'enquête publique.

Le dossier suivant n° B-2011-2466 concerne Vaulx en Velin. Depuis 1985, la société Samson Régulation SA a bénéficié d'une tolérance de la part de la Communauté urbaine pour occuper une partie du domaine public communautaire pour 24 mètres carrés, situés rue Rému Cachet à Vaulx en Velin.

Dans le cadre d'une étude d'extension de cette société, cette dernière a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir la cession de cette partie. Préalablement à cette cession, il convient de déclasser cette emprise de 24 mètres carrés.

L'ensemble des services communautaires a donné un avis favorable à ce déclassement. Aucun réseau ne passant sous l'emprise, ce déclassement ne remet pas en cause la desserte. Il n'y aura donc pas d'enquête publique. Il est prévu que si cette vente est réalisée, elle aura lieu à titre gracieux.

Le dossier suivant n° B-2011-2467 concerne toujours la commune de Vaulx en Velin. Dans le cadre des régularisations foncières engagées à la suite des opérations de restructuration urbaine menées par la Communauté urbaine sur le quartier des

Grolières à Vaux en Velin, la société Habitations modernes et familiales (HMF) Rhône-Alpes a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir une cession d'une partie du domaine public communautaire située avenue d'Orcha.

Préalablement à cette cession, il convient donc de déclasser cette emprise de 70 mètres carrés. L'ensemble des services est favorable à ce déclassement, aucun réseau ne passant sous cette emprise. Le déclassement ne remettant pas en cause la desserte, il n'y a pas d'enquête publique. Aux termes du compromis, il est prévu que si celle-ci est faite, la vente aura lieu à titre gracieux.

Le dossier n° B-2011-2468 concerne la ville de Saint Priest pour une acquisition gratuite, puis classement dans le domaine public communautaire de la rue Beauséjour. Le Groupe immobilier Beauséjour a sollicité la Communauté urbaine afin d'obtenir le classement dans le domaine public de cette voirie. L'emprise de cette voie d'une superficie totale de 5 314 mètres carrés dépend d'une propriété cadastrée appartenant au Groupe immobilier Beauséjour. Le classement de cette voie permettra ainsi d'assurer la desserte publique dans l'ensemble d'habitations et de relier ainsi la rue Racine à la rue Robespierre. Le Groupe immobilier Beauséjour s'est engagé à céder gratuitement cette parcelle. L'ensemble des services communautaires a émis un avis favorable, ce classement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation. Elle est dispensée d'enquête publique, et il est proposé au Bureau d'approuver cette acquisition gratuite.

Le dossier suivant n° B-2011-2469 concerne Vaulx en Velin, pour le déclassement et la cession à la commune d'une partie du domaine public situé avenue d'Orcha. Il convient de déclasser, au profit de la commune de Vaulx en Velin, l'emprise d'une surface de 191 mètres carrés. Les services communautaires sont favorables à la libération de ces terrains. Aucun réseau ne passe sous l'emprise à déclasser. Cette opération n'a pas d'enquête publique.

Le dossier n° B-2011-2470 à Lyon 8° concerne le projet de réaménagement urbain de l'entrée est de l'agglomération lyonnaise visant à reconfigurer le quartier Mermoz à Lyon 8°, d'une part, et les quartiers Essarts et Charmilles à Bron, d'autre part. Ce projet comprend sur Lyon, la requalification de la voirie en boulevard urbain ainsi que 2 opérations de renouvellement urbain : une opération publique, la ZAC de Mermoz nord et celle de l'îlot Casino portée par la SIER. Dans le cadre de l'aménagement de l'îlot Casino, la SIER a sollicité la Communauté urbaine de Lyon afin d'obtenir la cession d'une partie du domaine public communautaire située entre la place Julie Daubié et la parcelle cadastrée AN 111 à Lyon 8°, en vue de la réalisation de cette opération.

Il convient donc de déclasser, au profit de la SIER, cette emprise d'une surface de 485 mètres carrés environ. L'ensemble des services communautaires est favorable à ce déclassement. L'enquête technique a fait apparaître la présence de réseaux, dont le demandeur fera son affaire. Monsieur le Président a prescrit l'ouverture d'une enquête publique préalable au déclassement qui s'est déroulée du 9 au 23 mai 2011. A l'issue de l'enquête, le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable sur l'utilité publique du projet.

Aux termes du compromis, la SIER a accepté d'acquiescer ce bien au prix de 407 530 €, conformément à l'avis de France domaine. Ce montant sera éventuellement majoré en fonction de la SHON réellement autorisée dans le cadre du permis de construire.

Sur Villeurbanne, le dossier n° B-2011-2471 concerne le Syndicat mixte des transports pour le Rhône et l'agglomération lyonnaise (SYTRAL) qui conduit le projet de développer son réseau Trolleybus sur l'agglomération lyonnaise en réalisant la ligne C 1 qui permettra de rejoindre Caluire et Cuire à la Part-Dieu ainsi que la ligne C 2 qui reliera Rillieux la Pape à la Part-Dieu. La déclaration d'utilité publique des travaux consistant en la pose des lignes caténaïres en façade des immeubles riverains du tracé, a été instruite par les services de la préfecture du Rhône.

Il s'avère néanmoins que le SYTRAL ou toute personne physique ou morale qui se substituerait pour la réalisation de ces travaux et l'exploitation du réseau, dispose d'une servitude d'appui-accrochage en vue de permettre l'alimentation en électricité des matériels roulants. Il est donc nécessaire que la Communauté urbaine de Lyon, propriétaire de ces ouvrages, concède une servitude d'ancrage au SYTRAL. Compte tenu de la nature et de l'utilité publique des travaux concernés, cette servitude est accordée à titre gratuit. Elle est conclue pour la durée de fonctionnement de trolleybus ou de tout autre type de réseau qui pourrait lui être substituée. Les modalités de cette servitude sont décrites dans une convention.

Le dossier n° B-2011-2472 concerne la même chose pour Caluire et Cuire. Les ouvrages publics situés sur la commune de Caluire et Cuire consistant en des ponts-routes se situent au droit du tracé de ladite ligne et ne sont pas concernés par une quelconque acquisition immobilière. Il s'agit du pont-route Poincaré et du pont-route Montée des Soldats. Il s'avère néanmoins que le SYTRAL ou la personne morale qui se substituerait pour la réalisation de travaux et l'exploitation du réseau, dispose de cette servitude d'appui-accrochage. Il est donc nécessaire que la Communauté urbaine de Lyon concède une servitude au SYTRAL.

Compte tenu de la nature et de l'utilité publique des travaux, je rappelle que cette servitude est accordée à titre gratuit. Cette servitude est conclue pour la durée de fonctionnement du trolleybus. Les modalités sont décrites dans une convention.

Le dossier n° B-2011-2478 est relatif à l'utilisation de fourreaux existants et de supports d'éclairage public pour la mise en œuvre d'équipements de gestion du trafic (CRITER). Il s'agit d'une convention-cadre avec le Syndicat intercommunal de gestion des énergies de la région lyonnaise (SIGERLY). Dans le but d'améliorer la supervision et le fonctionnement des feux tricolores, le CRITER et le SIGERLY disposent d'une infrastructure de fourreaux enterrés conséquente sur les communes dont il a la compétence d'éclairage public, à savoir 30 communes sur le territoire de la Communauté urbaine. Il s'agit dans ce cadre de signer un accord.

Après accord technique du SIGERLY, la Communauté urbaine pourra ainsi utiliser les infrastructures d'éclairage public pour la mise œuvre de ses équipements de gestion du trafic. Cette mise à disposition est consentie à titre gratuit. Il est donc proposé au Bureau d'approuver la convention-cadre à passer avec le SIGERLY. Cette convention est conclue sans limitation de durée, le SIGERLY et la Communauté urbaine ayant vocation à rester propriétaires de leurs installations respectives. Cette convention peut être dénoncée à tout moment.

Le dossier suivant n° B-2011-2496 concerne un marché de travaux de revêtement de sol en pierres naturelles calcaires pour la requalification de la place Salengro sur la commune de Décines Charpieu. Cette opération est, bien entendu, inscrite à la Programmation pluriannuelle des investissements (PPI)

2002-2007. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 10 juin 2011, a classé l'offre et choisi celle du groupement d'entreprises Coiro/De Filippis/Maia Sonnier pour un montant de 976 790,78 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant n° B-2011-2497 concerne un marché de VRD pour le réaménagement de la place du Bourg sur la commune de Tassin la Demi Lune. Cette opération a été inscrite à la PPI 2002-2007. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 27 mai 2011, a classé les offres et choisi celle du groupement d'entreprises Eurovia Lyon/De Filippis pour un montant de 386 329,29 € TTC. Il est donc proposé à monsieur le Président de signer ce marché

Le dossier suivant n° B-2011-2498 concerne un marché de travaux de voirie pour la requalification de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny dans la zone industrielle sur la commune de Meyzieu. Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée. La commission permanente d'appel d'offres, lors du 10 juin 2011, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Eiffage Travaux Publics Rhône-Alpes Auvergne, solution variante, pour un montant de 888 591,40 € TTC. Il est proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant n° B-2011-2499 concerne un marché de bétons architecturés pour le réaménagement de la place du Bourg sur la commune de Tassin la Demi Lune. Une procédure d'appel d'offres ouvert a eu lieu. La commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du 27 mai 2011, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Sols Confluence pour un montant de 185 232,29 € TTC. Il est donc proposé au Bureau d'autoriser monsieur le Président à signer ce marché.

Le dossier suivant n° B-2011-2502 concerne la commune de Villeurbanne et notamment le réaménagement du cours Emile Zola, ce qui est, bien sûr, inscrit à la PPI. Le principe général de la requalification du cours est le suivant : mise à 2 fois une voie avec pistes cyclables bilatérales, élargissement des trottoirs et aménagement des espaces publics contigus. Le marché, objet du présent dossier, concerne la désignation du maître d'œuvre par voie d'appel d'offres restreint avec intervention d'un jury. Les missions confiées au maître d'œuvre sont définies dans la tranche ferme et les tranches conditionnelles. Après examen des offres sur la base des critères énoncés dans le règlement de consultation, le jury, lors de sa séance du 17 juin 2011, a classé première l'offre du groupement Ilex/Cap Vert Ingénierie/Ingérop/Marc Speeg pour un montant de 3 058 179,17 € TTC. Les membres libéraux du jury pourront être indemnisés. Le présent dossier concerne l'attribution du marché et l'autorisation donnée à monsieur le Président pour le signer.

Le dossier n° B-2011-2513 concerne un avenant de transfert concernant l'autorisation donnée à la société Signature (immatriculée au RCS n° 968 502 377) à se substituer à la société Signature (immatriculée au RCS n° 500 564 166) dans le marché communautaire dont elle est titulaire à compter de la date de notification du présent avenant.

Deux marchés sont concernés, à savoir :

- le marché n° 11501311 : travaux de marquage pour la signalisation au sol - lot n° 3,
- le marché n° 10445710 : fourniture et pose de matériel de signalisation de direction pour l'évolution, la maintenance et

l'extension de jalonnement. Cet avenant ne change en rien le marché.

Enfin, le dossier n° B-2011-2514 concerne un avenant de transfert qui vient prendre acte de cette opération et autorise la Société d'applications routières (SAR) à se substituer ainsi à la société Signature dans le marché communautaire dont elle titulaire. Un marché passé avec la Communauté urbaine et non soldé est concerné : le marché n° 09427409 : fourniture de produits de marquage et de signalisation - lot n° 1 : fourniture de peinture routière. Cet avenant ne change en rien le marché.

Voilà, monsieur le Président pour l'ensemble de ces dossiers.

**M. LE PRESIDENT** : Eh bien, il y en a pas mal quand même ! Merci beaucoup. Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

**M. le Vice-Président RIVALTA** : Ont été oubliés les fourreaux qui sont dans les tramways et les métros et qui sont cédés aussi, à titre gratuit, à la Communauté urbaine.

**M. LE PRESIDENT** : On vous remercie.

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

---

**N° B-2011-2477** - Protocole d'accord transactionnel entre la Communauté urbaine de Lyon et la société DTP Terrassement - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2504** - Prestations de conseil et d'expertise en matière de sécurité des ouvrages hydrauliques - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Colin rapporte les dossiers n° B-2011-2477 et B-2011-2504. Monsieur Colin, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président COLIN, rapporteur** : Monsieur le Président, chers collègues, le dossier n° B-2011-2477 concerne un protocole transactionnel avec la société DTP Terrassement pour le marché de travaux réalisés pour le ruisseau du Ravin. Il s'agissait des ouvrages pour les écrêteurs de crues. Il s'agit d'un marché de 938 818,70 € HT. L'entreprise demandait un règlement complémentaire de 317 406,30 € HT. Nous sommes arrivés à une négociation de 129 424,72 € HT.

Ensuite, le dossier n° B-2011-2504 concerne des prestations avec une procédure d'appel d'offres ouvert pour une prestation de conseil et d'expertise en matière de sécurité des ouvrages hydrauliques. Il s'agit d'un marché à bons de commande pour une durée de 4 ans, avec un montant annuel minimum de 50 000 € HT et maximum de 150 000 € HT.

**M. LE PRESIDENT** : Merci, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président COLIN.

---

**N° B-2011-2479** - Boulevard périphérique nord de Lyon - Section de l'autoroute A 432 - Système Coraly - Convention du 11 août 2008 - Approbation du budget prévisionnel pour 2011 - Autorisation de signer un avenant n° 2 - Direction de la voirie -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Da Passano rapporte le dossier n° B-2011-2479. Monsieur Da Passano, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président PASSANO, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, tout le monde connaît le système Coraly auquel nous avons adhéré en 1999. Par décision du Bureau du 18 juin 2007, nous avons approuvé une convention avec l'Etat qui a été signée le 11 août 2008. Puis, ensuite, le 7 juin 2010, nous avons approuvé un avenant n° 1 à cette convention pour étendre le système Coraly à une section d'autoroute A 47.

Ainsi que le prévoit la convention, le comité technique de pilotage de Coraly arrête chaque année le budget prévisionnel et la quote-part due par chacun des partenaires. Ce comité technique propose une extension du réseau géré par Coraly à l'autoroute A 432, ce qui ferait l'objet d'un avenant n° 2.

Pour l'année 2011, on nous demande donc pour notre participation à Coraly, 44 664 € en fonctionnement et 4 942 € en investissement. Cet avenant n° 2 est compris dans cette somme qui atteint donc 49 606 €.

L'objet de cette décision est d'autoriser monsieur le Président à signer ledit avenant.

Puisque j'ai la parole, j'en profite pour dire que je suis tout à fait d'avis de signer cet avenant mais que je suis assez réticent sur l'efficacité du système Coraly où on constate souvent des retards importants entre l'affichage sur les panneaux à messages variables (PMV) et les événements. Souvent on annonce un bouchon quand il a déjà disparu et on ne l'annonce pas quand il est en voie de constitution. Si au cours du comité technique, on pouvait assortir notre participation financière d'une exigence de meilleure qualité, j'en serais ravi.

**M. LE PRESIDENT** : Bien, c'est noté. Cela va être révisé, monsieur le Vice-Président. Merci, je mets aux voix. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président DA PASSANO.

---

**N° B-2011-2480** - Attribution d'une subvention en nature à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) - Soutien au développement du bureau OMS de Lyon - Approbation d'une convention de partenariat 2011-2013 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service implantation et immobilier d'entreprises -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte le dossier n° B-2011-2480. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur** : Oui, monsieur le Président, ce dossier concerne la proposition d'attribution d'une subvention en nature à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), subvention qui permet de prendre en charge les loyers et charges pour l'Organisation mondiale de la santé qui est sur Gerland et qui vient renforcer l'identité forte aux sciences de la vie de ce territoire. Merci.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

**N° B-2011-2481** - Corbas - Feyzin - Vénissieux - Projet nature du plateau des Grandes Terres - Convention de partenariat triennal avec le syndicat intercommunal du plateau des Grandes Terres - Période 2011-2013 - Attribution d'une subvention pour le programme d'actions 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**N° B-2011-2482** - Rillieux la Pape - Vaulx en Velin - Villeurbanne - Gestion du milieu naturel des îles de Crépieux-Charmy dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope - Convention 2011 d'actions et de financement avec le conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN) et Véolia - Attribution d'une subvention au CREN pour l'année 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**N° B-2011-2510** - Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) - Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise 2010-2016 - Attribution d'une subvention à l'Association Rhône Loire de Développement de l'Agriculture Biologique - Lancement d'une étude de définition d'un plan de sauvegarde de l'oedionème criard - Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Assi rapporte les dossiers n° B-2011-2481, B-2011-2482 et B-2011-2510. Monsieur Assi, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ASSI, rapporteur** : Monsieur le Président, merci. Le dossier n° B-2011-2481 s'inscrit dans le cadre des projets nature et notamment de la convention passée avec le Syndicat des Grandes Terres sur la convention-cadre 2011-2013, avec les objectifs d'assurer la pérennité des espaces agricoles, de valoriser le paysage, d'améliorer l'accessibilité et sensibiliser et communiquer en éduquant à l'environnement. Il est proposé l'attribution d'une subvention au Syndicat intercommunal des Grandes Terres pour la réalisation du programme d'actions 2011 d'un montant de 89 020 €, composé de 64 898 € de crédits de fonctionnement et de 24 122 € de crédit d'investissement. Par ailleurs, il s'agit aussi d'approuver la convention de réalisation à passer entre la Communauté urbaine et le Syndicat intercommunal du plateau des Grandes Terres, notamment sur les conditions d'utilisation de cette subvention.

Le dossier n° B-2011-2482 concerne la gestion du milieu naturel des îles de Crépieux-Charmy dans le cadre de l'arrêté préfectoral de protection de biotope. Il est rappelé, effectivement, que la Communauté urbaine a souhaité dans le cadre de sa politique écologique de poursuivre sa volonté de conforter la protection de la nature du site de Crépieux-Charmy, en demandant à monsieur le Préfet, par délibération de 2004, de prendre un arrêté préfectoral de protection du biotope.

Les objectifs de ce plan sont les suivants :

- conserver la forêt alluviale,
- restaurer et entretenir les pelouses sèches,
- conserver et améliorer les richesses écologiques du Rhône,

- favoriser l'expérimentation dans le cadre de partenariats avec les universités,

C'est pourquoi, nous vous proposons l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 31 310 € au profit du Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels (CREN) dans le cadre du programme 2011 de gestion des îles de Crépieux-Charmy, et d'approuver la convention de réalisation de 2011 à passer entre la Communauté urbaine, le CREN et Véolia définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet stratégique agricole et de développement rural (PSADER) et Protection des espaces naturels et agricoles périurbains (PENAP) de l'agglomération lyonnaise, le dossier n° B-2011-2510 propose d'attribuer une subvention d'un montant de 5 440 € au profit de l'association Rhône Loire de développement de l'agriculture biologique (ARDAB) pour la réalisation d'un colloque à Saint Genis Laval. Ce colloque se tiendra dans 48 heures. Merci.

**M. le Vice-Président CRIMIER** : Je vous invite à participer à ce colloque à Saint Genis Laval sur l'agriculture biologique en liaison avec ces organismes.

**M. LE PRESIDENT** : Pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ASSI.

**N° B-2011-2483** - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2484** - Garantie d'emprunt accordée à Dynacité auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2485** - Réaménagement de l'emprunt souscrit par Erilia auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2486** - Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2487** - Garantie d'emprunt accordée à Cité Nouvelle auprès du Crédit foncier de France - Direction de l'évaluation et de la performance -

**N° B-2011-2488** - Garantie d'emprunt accordée à Alliade Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Darne rapporte les dossiers n° B-2011-2483 à B-2011-2488. Monsieur Darne, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président DARNE, rapporteur** : En l'absence de Madame la Vice-Présidente Michèle Pédrini, je vous présente 6 dossiers de garanties d'emprunts. Le premier dossier n° B-2011-2483 concerne la somme de 14 581 077 € à différents organismes dont Adoma et Sollar. Le second dossier n° B-2011-2484 concerne une garantie d'emprunt à Dynacité pour un montant de 3 687 300 €. Le troisième dossier n° B-2011-2485 concerne une garantie d'emprunt à Erilia pour un montant de 462 377 65 €.

Je précise, pour le compte-rendu, que ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans l'exposé des motifs, il convient de lire :

- "Le capital initial est de 815 937,63 €" au lieu de "815 937 63 €",

- "capital restant dû réaménagé : 462 377,65 €" au lieu de "462 377 65 €".

Dans l'article 1er du **DECIDE**, il convient de lire : "462 377,65 €" au lieu de "462 377 65 €".

Le dossier n° B-2011-2486 est au bénéfice d'Alliade Habitat pour 3 375 077 €. Le dossier n° B-2011-2487 concerne Cité Nouvelle pour un montant de 6 618 950 €.

Enfin, le dossier n° B-2011-2487 concerne Alliade Habitat pour un montant de 8 074 106 €.

Voilà le total des garanties d'emprunts dont j'espère qu'il n'y aura pas à se substituer au débiteur principal.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Donc je mets ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, M. Charrier (pouvoir à M. Brachet) n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2485 et M. Brachet n'ayant pas pris part au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2486, B-2011-2487 et B-2011-2488 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président DARNE.

**N° B-2011-2489** - Oullins - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'actions 2011 - Participation financière - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2490** - Meyzieu - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'actions 2011 - Participation financière - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2491** - Bron - Quartier du Terrailon - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programme d'actions 2011 - Approbation de conventions - Participation financière 2011 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2492** - Saint Priest - Gestion sociale et urbaine de proximité (GSUP) - Programmation d'actions 2011 - Participation financière - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2495** - Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Autorisation de signer le marché de prestations pour une mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé en phase réalisation à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2505** - Vaulx en Velin - ZAC de la Grappinière - Travaux d'aménagement des espaces publics - Lot n° 6 : ligne aérienne de contact - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises Cegelec

Centre-Est/Carrion TP - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2507** - Vaulx en Velin - ZAC Hôtel de ville - Aménagement des espaces publics et des réseaux - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché de maîtrise d'oeuvre - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2011-2489 à B-2011-2492, B-2011-2495, B-2011-2505 et B-2011-2507. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur** : Monsieur le Président, en l'absence du Vice-Président Maurice Charrier, 4 dossiers n° B-2011-2489 à B-2011-2492 concernent la gestion sociale et urbaine de proximité à Meyzieu, Oullins, Bron, quartier du Terrailon et Saint Priest pour les montants respectifs de 42 500 €, 16 500 €, 118 883 € et 50 547 €.

Le dossier n° B-2011-2495 concerne la ZAC de la Grappinière, autorise monsieur le Président à signer un contrat pour un montant de 44 506,88 € HT, soit 53 230,23 € TTC.

Le dossier n° B-2011-2505 sur la ZAC de la Grappinière est une procédure adaptée concernant une ligne aérienne pour un montant de 930 413,97 € HT, soit 1 112 775,11 € TTC.

Enfin, le dossier n° B-2011-2507 concerne la ZAC de l'Hôtel de ville à Vaulx en Velin pour les aménagements des espaces publics et des réseaux pour un montant de 866 000 € HT, soit 1 035 736 € TTC.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien. Donc, je mets ces dossiers aux voix. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

**N° B-2011-2500** - Lyon 3° - Coordination urbaine générale des travaux et chantiers sur le périmètre du projet urbain Part-Dieu - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2503** - Corbas - ZAC Pôle alimentaire - Travaux primaires - Aménagements paysagers dans le cadre d'un mandat - Autorisation de signer le marché conclu suite à une procédure adaptée avec le groupement d'entreprises Laquet/RJS - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Charles rapporte les dossiers n° B-2011-2500 et B-2011-2503. Monsieur Charles, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CHARLES, rapporteur** : Monsieur le Président, en l'absence de Gilles Buna, je rapporte les 2 dossiers. Le premier dossier n° B-2011-2500 consiste à autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande ayant pour objet la coordination urbaine générale des travaux et chantiers sur le périmètre du projet urbain Part-Dieu à Lyon 3°, et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise INGEROP pour un marché à bons de commande pour une durée ferme de 4 ans d'un montant minimum de 200 000 € HT et maximum de 500 000 € HT.



Le deuxième dossier n° B-2011-2503 consiste à autoriser monsieur le Directeur général de la SERL en qualité de mandataire du Grand Lyon à signer le marché de travaux pour la réalisation d'équipements paysagers sur la ZAC Pôle alimentaire à Corbas, et tous les actes contractuels y afférents avec le groupement d'entreprises Laquet/RJS pour un montant de 338 563,40 € HT.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2503 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président CHARLES.

---

**N° B-2011-2501** - Formation professionnelle de conducteurs de véhicules poids-lourds de la Communauté urbaine de Lyon (FIMO, FCO et Passerelle) - Autorisation de signer le marché à bons de commande à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique - Service des marchés et de la commande publique - Unité marchés publics -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Crédoz rapporte le dossier n° B-2011-2501. Monsieur Crédoz, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRÉDOZ, rapporteur** : Monsieur le Président, mes chers collègues, pour le dossier n° B-2011-2501, il s'agit d'autoriser monsieur le Président à signer le marché à bons de commande pour la formation professionnelle des conducteurs de véhicules poids-lourds de la Communauté urbaine, avec l'entreprise Marietton Pro-Cerra, pour un montant de 56 000 € HT.

**M. LE PRESIDENT** : Très bien, merci. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRÉDOZ.

---

**N° B-2011-2506** - Réalisation de prestations de support des logiciels Oracle - Autorisation de signer un marché négocié sans mise en concurrence avec l'entreprise ORACLE - Délégation générale aux ressources - Direction des systèmes d'information et des télécommunications -

**N° B-2011-2509** - Mandat spécial accordé à M. le Président Gérard Collomb ainsi que MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière, Jean-Yves Sécheresse, Bernard Rivalta, Mme la Conseillère Madeleine Yérémián et M. le conseiller Denis Bousson pour une mission à Erevan (Arménie) - Délégation générale aux ressources - Service des assemblées -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Frih rapporte les dossiers n° B-2011-2506 et n° B-2011-2509. Madame Frih, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente FRIH, rapporteur** : Monsieur le Président, le premier dossier n° B-2011-2506 concerne l'autorisation donnée à monsieur le Président pour signer le marché à bons de commande ayant pour objet la réalisation de prestations de support technique des logiciels ORACLE avec l'entreprise Oracle France pour un montant annuel minimum de 35 880 € TTC et maximum 143 520 TTC.

Je vous rappelle que les logiciels Oracle sont des outils de gestion de base de données très largement utilisés à la Communauté urbaine. Plus de 1 000 agents communautaires utilisent ces applications.

Le deuxième dossier n° B-2011-2509 est relatif au mandat spécial accordé à monsieur le Président Collomb ainsi que MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière, Jean-Yves Sécheresse, Bernard Rivalta, Mme la conseillère Madeleine Yérémián et M. le conseiller Denis Bousson pour une mission du 15 au 20 juillet 2011 à Erevan (Arménie) afin de participer dans le cadre de la convention tripartite ville de Lyon, Communauté urbaine de Lyon et ville d'Erevan à une mission de coopération dans le domaine économique, du transport et de l'urbanisme.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Dans le titre, l'exposé des motifs et le DECIDE, il convient de modifier le nom des élus participant à cette mission :

Lire :

**"M. le Président Gérard Collomb ainsi que MM. les Vice-Présidents Hubert Julien-Laferrière, Jean-Yves Sécheresse, Bernard Rivalta, Mme la conseillère Madeleine Yérémián et M. le conseiller Denis Bousson"**.

A la place de :

"M. le Président Gérard Collomb ainsi que MM. les Vice-Présidents Jean-Michel Daclin, David Kimelfeld et Hubert Julien-Laferrière".

**M. LE PRESIDENT** : Merci, pas de remarques. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente FRIH.

---

**N° B-2011-2508** - Vaulx en Velin - Quartier Vernay Verchères - Aménagement et requalification des espaces extérieurs - Marché de maîtrise d'oeuvre - Autorisation de signer un avenant n° 1 - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente David rapporte le dossier n° B-2011-2508. Madame David, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente DAVID, rapporteur** : Monsieur le Président, en l'absence du Vice-Président Maurice Charrier, je présente ce dossier qui concerne la maîtrise d'œuvre de l'aménagement et de la requalification des espaces extérieurs du quartier Vernay Verchères à Vaulx en Velin. Ce dossier propose au Bureau d'autoriser la SERL à conclure un avenant n° 1 au marché avec le groupement d'entreprises Atelier Sites - Serra BET-Idscènes. Cet avenant d'un montant de 16 700 € HT porte le montant total du marché à 366 700,00 € HT et concerne 4 missions complémentaires qui s'avèrent un peu plus complexes que prévu, notamment le diagnostic des réseaux et le travail de concertation avec les partenaires bailleurs.

**M. LE PRESIDENT** : Merci bien, pas de remarques ? Pas d'opposition ?

Adopté, à l'unanimité, MM. Bouju, Brachet et Da Passano n'ayant pas pris part au débat ni au vote du dossier n° B-2011-2508 (article L 2131-11 du code général des collectivités territoriales).

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente DAVID.

*La séance est levée à 11 heures 50.*

---